

CARTE PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNANT

(Formulaire à remplir par le directeur d'école)

Chaque enseignant intéressé est invité à se présenter muni du présent formulaire dans une des médiathèques ou bibliothèques du réseau afin de remplir les formalités d'inscription pour établir cette carte.

Je soussigné(e),.....
(nom et prénom du Directeur, Principal ou Proviseur)

Directeur, Principal ou Proviseur de l'établissement scolaire, (nom et adresse de l'établissement)
.....
.....

autorise l'enseignant nommé ci-dessous
(nom et prénom de l'enseignant, niveau de la classe et nombre d'élèves)
.....
.....

à demander l'établissement d'une carte d'emprunt au réseau des médiathèques pour l'année scolaire **2023-2024** : **Carte professionnelle à usage pédagogique utilisable du 1er septembre 2023 au 6 juillet 2024.**

La carte est gratuite et réservée aux enseignants des établissements du Mans. Le remplacement des ouvrages manquants est à la charge de l'enseignant sous la responsabilité du directeur d'établissement.

L'enseignant s'engage à respecter les règles de prêt en vigueur (12 livres pour 28 jours. Le prêt des CD musicaux, DVDs et cédéroms n'est pas autorisé sur cette carte). Cette carte est à usage exclusivement professionnel.

Fait au Mans, le/...../20.....

Signature du Directeur

Signature de l'enseignant